

Avant-propos

L'organisation de la table-ronde « Forces et fragilités de la Francophonie » est la première manifestation importante du programme de recherche inscrit dans le quadriennal de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine intitulé « Espaces francophones, temporalités, représentations ».

Ce thème qui a reçu le soutien du Ministère et du Conseil régional correspond à une politique de site reflétant la richesse et la diversité de la recherche à Bordeaux sur les espaces francophones autour de trois pôles, le Canada, l'Afrique et les Caraïbes. On peut aussi y ajouter depuis peu le Pacifique. La recherche est interdisciplinaire et interuniversitaire. Les disciplines comme le droit, l'histoire, la géographie, la science politique, les sciences de l'information et des médias, la linguistique et la littérature sont bien présentes ce qui permet ainsi une confrontation riche mais pas toujours facile entre les problématiques, les méthodologies et les outils de travail.

Une réécriture de la Francophonie ne s'imposait pas au regard d'une bibliographie fort abondante sur ce thème. Par contre l'objectif du projet s'attache à l'analyse des cheminements qui ont conduit aux réalités présentes. Les cheminements du réel ne peuvent faire abstraction des dimensions politique et juridique. La Francophonie ne représente pas seulement une communauté de langue, elle est aussi une construction politique, fondée sur le passage de nombreux accords bilatéraux de nature principalement culturelle, et fruits du passé colonial de la France, à une coopération multilatérale appelée à peser dans les rapports de force internationaux. La Francophonie est un concept récent, postérieur aux indépendances des États africains francophones africains en 1960 qui a pris corps en 1986 avec la conférence de Paris de février et ultérieurement par la création d'un secrétariat d'État à la Francophonie. Les sommets de la Francophonie qui se sont succédés de Paris à Beyrouth en 2002 ont défini les objectifs dans les domaines politique, culturel, économique, ont soutenu les associations et organismes comme l'Agence intergouvernementale de la Francophonie ou l'Agence universitaire de la Francophonie, qui était avant 1998 l'Association des Universités

partiellement ou entièrement de langue française, AUPELF-UREF. La dimension politique de la Francophonie s'exprime dans l'organisation internationale de la Francophonie, OIF, qui est née de l'initiative des 49 chefs d'État et de gouvernements réunis au Sommet de Hanoï en 1997 et qui a succédé au Haut Conseil de la Francophonie créé en 1984 et présidé par le président de la République française. Le premier secrétaire général de l'OIF, Boutros-Boutros Ghali, ancien secrétaire général de l'ONU et son successeur Abdou Diouf qui a pris ses fonctions en janvier 2003 apportent à la Francophonie une présence personnalisée, la Francophonie étant définie par l'ancien Président du Sénégal, comme un « humanisme de différence ». Le concept unitaire homogène de la Francophonie qui avait le français comme langue commune s'est transformé autour des combats en faveur de la diversité culturelle et linguistique d'une part et en faveur de la consolidation de la paix, de la démocratie et des droits de l'Homme d'autre part. La déclaration de Bamako adoptée en mai 2000 à l'issue du symposium « Bilan des pratiques de la démocratie, des droits et des libertés dans l'espace francophone » se dote d'un texte normatif sur la démocratie. Les résolutions du Sommet de Beyrouth réuni en octobre 2002 insistent sur ce thème et sur celui de la diversité.

La table-ronde sur les « Forces et fragilités de la Francophonie » a donc comme premier objectif le recueil des témoignages de ceux qui ont vécu la Francophonie à travers les institutions comme l'Agence intergouvernementale (M. Dwaydel E Nziem, directeur des Langues et de l'Écrit), l'Agence universitaire de la Francophonie (M. Georges Malamoud, directeur de la Prospective et de la programmation et M. Tabi-Manga qui a été membre du Conseil d'Administration) ou un ministère français (M. Éric Danon, ancien directeur de cabinet de M. Josselin, ministre de la Coopération). La présence d'un représentant du Canada et plus précisément du Québec avec M. Denis Monière, directeur du Centre de coopération universitaire franco-québécois nous a paru très importante car la France et le Québec sont parfois rivaux dans leur action en faveur des pays du Sud francophones.

Cependant par-delà ses dimensions politiques, la Francophonie est affirmation de solidarités culturelles. L'observation du réel s'enrichit ainsi de l'étude des représentations avec référence constante aux thèmes de l'aliénation, de l'émancipation et du dépassement. Nos témoins dits « institutionnels » ont manifesté également leur désir d'évoquer leur expérience de terrain. L'apport du témoignage de M. Frankétienne – tel que son nom est écrit en haïtien – est également précieux parce que ses titres et ses occupations combinent l'institutionnel et le terrain. Artiste, écrivain, ancien ministre de la Culture d'un pays qui connaît d'immenses difficultés, Frankétienne a de la Franco-

phonie une expérience multiforme. Tous les témoins, lorsqu'ils ont été sollicités, ont bien précisé qu'ils privilégiaient leur vécu à une présentation didactique de leurs institutions, bien connues de tous. Qu'ils soient remerciés pour cet apport très riche et très vivant sur la Francophonie.

Sylvie GUILLAUME
Responsable du programme
« Espaces francophones,
temporalités, représentations »

Nota Bene

La transcription d'interventions orales est toujours un exercice difficile et celle que nous proposons ici ne prétend pas à la perfection. G. Lamarque, doctorant en histoire eut la responsabilité d'une première version qui fut soumise à relecture par P. Guillaume pour les propos de E. Danon et D. Monière, par N. Akam pour celui de recteur Tabi-Manga, par M. Ngalasso pour I. Ndaywel E Nziem, par J. de Cauna pour celui de Frankétienne, par A. Bart pour celui de G. Malamoud. S. Guillaume a ensuite revu l'ensemble des textes en s'attachant à ne pas éliminer, par souci de correction académique, les apports de l'oralité. Chaque intervenant a été enfin invité à relire la version ainsi proposée de son intervention. La mise en forme définitive doit tout à F. Kerdoncuff, responsable du service des publications de la MSHA.